

Informations Clés pour l'Investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPC et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.



Martin Maurel Composition Amerique

Cet OPCVM est géré par Rothschild & Co Asset Management Europe
Code ISIN : FR0010364729 (Part I)

Objectifs et politique d'investissement

- **Classification AMF** : Actions internationales
- **Objectif de gestion** : L'objectif de gestion est de réaliser une performance nette de frais de gestion supérieure à celle de l'indicateur de référence, l'indice S&P 500, sur un horizon de placement recommandé de 5 ans. La composition de l'OPC peut s'écarter significativement de la répartition de l'indicateur.
- **Indicateur de référence** : L'indice S&P 500 (Standard & Poor's 500, dividendes réinvestis) converti en euro est un indice boursier actions exprimé en dollar basé sur 500 grandes sociétés cotées sur les bourses américaines. Cet indice est le plus représentatif du marché boursier américain parce qu'il est composé d'un plus grand nombre de compagnies et que sa valeur tient compte de la capitalisation boursière des compagnies contenues dans l'indice.
- **Politique d'investissement** :

Le FCP investit la totalité de son actif en parts ou actions d'autres OPCVM français et/ou européens et en FIA de droit français, répartis comme suit :

- entre 90% et 100% en OPC actions (jusqu'à 30% maximum en OPC spécialisés sur les actions de petites et moyennes capitalisations de l'Amérique du Nord) dont :

- jusqu'à 100% en OPCVM de droit français ou européen qui ne peuvent investir plus de 10% de leur actif en parts ou actions d'autres OPCVM, FIA ou fonds d'investissements, investis sur l'Amérique du Nord ;

- jusqu'à 30% maximum en FIA de droit français répondant aux critères de l'article R.214-13 du code monétaire et financier, investis sur l'Amérique du Nord ;

- jusqu'à 10% en OPCVM de taux monétaires ou OPC dont l'allocation diversifiée permet notamment, en fonction des opportunités de marché, d'être exposés aux produits de taux et/ou produits d'actions, de droit français ou européen qui ne peuvent investir plus de 10% de leur actif en parts ou actions d'autres OPC ou fonds d'investissement, et/ou en FIA de droit français de droit français répondant aux critères de l'article R.214-13 du code

monétaire et financier, afin de rechercher une optimisation du couple rendement risque.

Le FCP peut également recourir aux instruments dérivés. Le FCP peut également intervenir sur les marchés réglementés, organisés ou de gré à gré. Le gérant interviendra sur le risque d'actions et de change, à titre d'exposition et/ou de couverture. Ces interventions seront effectuées en vue de réaliser l'objectif de gestion notamment dans le pilotage de son exposition au marché d'actions. Pour ce faire, il couvrira son portefeuille ou/et l'exposera aux marchés de change, d'actions et à des indices d'actions. En particulier, le gérant pourra intervenir sur le marché des futures sur actions ou indices d'actions et sur le marché des devises à travers l'utilisation d'opérations de change à terme. L'exposition maximale consolidée du portefeuille (y compris par l'utilisation d'instruments dérivés) sera limitée à 200% de l'actif net.

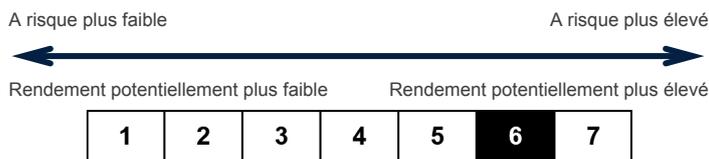
Le portefeuille de l'OPCVM sera constitué suivant une stratégie de gestion "core / satellite". Cette approche de gestion a pour objectif de construire une sur-performance régulière par rapport à l'indice de référence.

Le risque de change pour les porteurs pourra atteindre 100% de l'actif net du FCP.

Fréquence de valorisation : Hebdomadaire Vendredi + dernier jour ouvré de chaque mois. Centralisation des ordres de Souscription/Rachat (S/R) : la veille du jour de valorisation avant 11h auprès de Rothschild Martin Maurel. Exécution des ordres : prochaine VL (cours inconnu). Date de règlement des S/R : VL + 2 jours ouvrés. Cette part est une part de capitalisation.

Recommandation : cet OPC pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport moins de 5 ans après leur investissement.

Profil de risque et de rendement



- Le niveau de risque de cet OPCVM est de 6 (volatilité comprise entre 15% et 25%) et reflète principalement son positionnement sur le marché des actions américaines.

- Les données historiques utilisées pour le calcul de cet indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

- La catégorie de risque associée à l'OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps à la hausse comme à la baisse.

- La catégorie la plus faible ne signifie pas sans risque.
- L'OPCVM n'est pas garanti en capital.

Autres facteurs de risque importants, non pris en compte de manière adéquate par l'indicateur :

- Risque de contrepartie : risque de défaillance de la contrepartie à cause des instruments dérivés de gré à gré.
- Risque lié à l'utilisation des instruments dérivés : risque de génération d'un levier important.

La survenance de l'un de ces risques pourra entraîner une baisse de la valeur liquidative de l'OPC.

Pour de plus amples informations sur le profil de risque et ses principaux contributeurs, merci de vous référer au prospectus.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	4,00%
Frais de sortie	Néant

Les pourcentages indiqués sont les maximums pouvant être prélevés sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et/ou que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. Dans certains cas, vous pourrez payer moins. L'investisseur peut obtenir auprès de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Frais prélevés par l'OPC sur une année

Frais courants (en % de l'actif net)	1,22%
--------------------------------------	-------

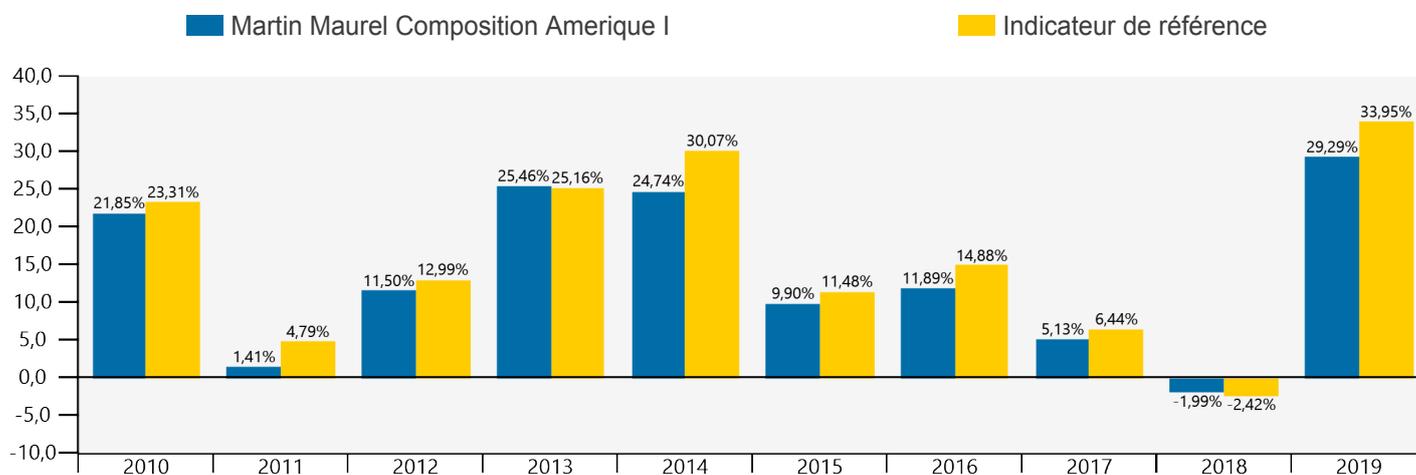
Le pourcentage de frais courants indiqué se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos en décembre 2019. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Les frais courants ne comprennent pas les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation, excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPC lorsqu'il achète ou vend des parts/actions d'un autre véhicule de gestion collective.

Frais ponctuels prélevés par l'OPC dans certaines circonstances

Commission de surperformance	Néant
------------------------------	-------

Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous référer à la rubrique "Frais et Commissions" du prospectus de cet OPCVM, disponible sur demande écrite à l'adresse indiquée dans la rubrique "Informations pratiques" ci-dessous.

Performances passées



Cet OPCVM a été créé en 2006.

La Part « I » a été créée le 15/09/2006.

Les performances ont été calculées en EUR.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Le calcul des performances présentées tient compte de l'ensemble des frais et commissions.

Les performances de l'indicateur de référence s'entendent dividendes réinvestis.

Il est à noter que les performances ci-dessus ont été réalisées dans des circonstances qui ne sont plus d'actualité au 1er décembre 2018, compte tenu d'une modification apportée à la stratégie d'investissement (faculté pour le FCP de recourir aux instruments dérivés).

Informations pratiques

Le dépositaire de l'OPCVM est Rothschild Martin Maurel.

Le prospectus de l'OPCVM et les derniers documents annuels et périodiques sont disponibles en langue française et sont adressés gratuitement dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite à l'adresse suivante :

Rothschild & Co Asset Management Europe - Service Commercial 29, avenue de Messine 75008 Paris.

La valeur liquidative est publiée sur le site Internet de la société de gestion à l'adresse suivante : www.am.eu.rothschildandco.com.

Fiscalité : Support de contrat d'assurance-vie.

La législation fiscale de l'Etat membre d'origine de l'OPCVM peut avoir une incidence sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur.

La responsabilité de Rothschild & Co Asset Management Europe ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou

non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Cet OPCVM peut être constitué d'autres types de parts. Vous trouverez plus d'informations sur ces parts dans le prospectus de l'OPCVM ou sur le site internet suivant : www.am.eu.rothschildandco.com

Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers.

Rothschild & Co Asset Management Europe est agréée en France et réglementée par l'Autorité des marchés financiers.

Les détails de la politique de rémunération actualisée de la société de gestion sont disponibles sur le site internet www.am.eu.rothschildandco.com/fr. Un exemplaire papier de la politique de rémunération est disponible gratuitement sur demande au siège social de la société de gestion.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 30 juin 2020.